



Direction de l'Information
Ministère des Affaires étrangères
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 19

12 mai 1971

QUESTIONS MILITAIRES ET ÉCONOMIQUES – RÉPONSES DE M. TRUDEAU

Au cours d'une récente visite à l'école secondaire Pauline Johnson de Brantford (Ontario), le premier ministre M. Trudeau a participé à un débat touchant divers sujets. Voici quelques extraits de cette séance:

Question: Monsieur Trudeau pour ce qui est de l'OTAN, je me demande si nous en faisons ou non partie.

Réponse: Eh bien, nous faisons vraiment partie de l'OTAN. Nous y sommes entrés il y a plus de vingt ans, comme vous le savez, pour essayer de garantir la paix dans la région de l'Atlantique Nord. Nous avons fait plusieurs déclarations sur cette politique du Gouvernement au cours des dernières années. Nous avons publié un Livre blanc attestant que l'OTAN est, à notre avis, une alliance très importante pour garantir la paix et que nous voulons y jouer notre rôle. Mais en fait, nous avons décidé de réduire de moitié sur une période de quelques années les troupes canadiennes en Europe. Nous avons donné les raisons de cette décision. Je pense que nos partenaires européens de l'OTAN les ont comprises et acceptées. Ils se rendent compte qu'il est grand, ce monde dans lequel il faut garantir la paix, que le Canada a engagé ses forces aux quatre coins de la terre dans des opérations de maintien de la paix, sous la direction des Nations Unies, et qu'il faut aussi que nous gardions des réserves pour la défense du continent nord-américain, qui est très grand – nous ne voulons pas en laisser le soin aux seuls Américains. Et le fait important est que l'Europe, 20 ans, presque 30 ans après la dernière guerre, est maintenant devenue un continent fort, économiquement riche et bien développé. Le fait important est qu'elle est capable d'assurer sa propre défense, au lieu de compter sur l'envoi de Canadiens en grand nombre pour l'aider. Nous sommes donc dans l'OTAN, nous avons réduit l'importance de nos troupes dans l'OTAN, mais nous n'avons rien fait

qui ressemble à un retrait, à un retrait total de nos troupes.

Question: Alors, ces troupes... ces troupes en Europe?

Réponse: Ces troupes font partie de l'Alliance, partie des engagements de défense de l'OTAN, qui s'étendent à différentes parties de l'Europe et, bien entendu, à l'océan Atlantique. Une partie de la Marine canadienne est affectée au service de l'OTAN, notamment pour patrouiller dans l'Atlantique Nord. Nous avons pris certaines décisions, par

SOMMAIRE

Questions militaires et économiques – réponses de M. Trudeau	1
Exposition itinérante pour la conservation	3
Il faut réduire les prix des livres étrangers	3
Du bétail pour le Brésil	4
Un appel aux jeunes pour assurer la propreté des parcs	4
Subvention à l'OACI	4
Une idée de "communiversité" en Alberta	5
Semaine des cadets de l'Air	5
Timbres de la Radio et du Recensement	5
Bourses en sciences du CNRC	6
Budget de la Sté Polymer Ltée	6
Diffusion du livre québécois aux É.-U. ..	6
Attribution des Prix Molson	7
La CTC et le développement international	7
Première mondiale de la pantomime	7

exemple, en ce qui concerne notre Aviation; nous avons décidé que nous l'écartierions de tout rôle nucléaire. Certains avions transportent des armes nucléaires au service de l'OTAN, nous ne pensons pas que le Canada devrait jouer un tel rôle, et nous nous en sommes donc retirés, mais nous faisons toujours partie de l'Alliance européenne et de l'OTAN.

LE DÉBLOCAGE DU DOLLAR

Question: ...Je voudrais vous demander ce qui justifiait la décision du Gouvernement quand il a débloqué le dollar, empêchant ainsi les industries de fabrication canadiennes de rester compétitives sur les marchés étrangers?

Réponse: C'est là une question très importante, à laquelle il est difficile de répondre en termes simples, mais je vais essayer de le faire. La question se résume à ceci: "Pourquoi avons-nous débloqué le dollar, qui valait environ 91 cents américains et qui vaut maintenant environ 99 cents américains, ce qui signifie qu'il a à peu près la même valeur que le dollar américain? Pourquoi l'avons-nous débloqué, alors que cela signifie que, lorsque nous exportons des produits, ils vont coûter plus cher aux autres pays et, comme vous le dites, nous faire perdre des marchés?" La réponse est liée au commerce international et au problème d'ensemble de la valeur des monnaies. La façon dont vous pouvez fixer la valeur de votre dollar ou de votre franc, de votre livre ou de votre lire, est subordonnée à l'échelle mondiale au montant des biens que vous vendez aux autres pays et au montant des biens que vous achetez aux autres pays. Si vous leur vendez plus que vous ne leur achetez, cela signifie que la valeur de votre dollar ou de votre monnaie tendra à augmenter, parce que vous ne pouvez continuer indéfiniment à vendre plus que vous n'achetez, n'est-ce pas? Parce que les autres ne seront jamais capables de vous payer tout ce que vous leur vendez. Ou inversement, quand le Canada achète plus aux autres pays qu'il ne leur vend, cela revient à dire: comment pourrions-nous payer ce que nous achetons? Vous voyez, nous échangeons des biens avec d'autres pays sous forme de monnaie et si nous achetons plus chez les autres, comment pouvons-nous payer, avec quoi? Avec des dollars, qui sont fondés sur l'étalon-or ou sur quelque autre étalon; mais vous devez payer d'une manière ou d'une autre. Si vous achetez plus que vous ne vendez, vous devenez comme une personne qui achète plus qu'elle n'a dans sa poche, elle s'endette et sa valeur en tant qu'unité économique diminue....

Comme nous avons, en un sens, vendu plus et acheté moins, les monnaies mondiales s'ajustent d'une manière telle que nous pouvons acheter un peu plus en abaissant les prix des autres pays et vendre un peu moins en augmentant nos propres prix. Et c'est ce qui s'est passé. L'économie canadienne était trop forte; nous vendions plus que nous n'ache-

tions; le Canada avait mieux réussi que ses concurrents à combattre l'inflation, à conserver le contrôle de ses prix et, par suite, nous réussissions trop bien, en un sens, dans le monde, et pour rattraper cette situation, la valeur du dollar canadien a été relevée, le dollar a été libéré et aussitôt il s'est mis à flotter au niveau du dollar américain. Maintenant, cela se redresse automatiquement. Tant que vous vivrez dans un monde et que vous ferez du commerce avec lui, comme le fait le Canada, - nous sommes, comme vous le savez, l'une des plus grandes nations commerçantes du monde -, nous devons nous assurer que notre monnaie s'aligne, nous assurer que nous pouvons acheter et vendre dans toutes les parties du monde. Ceci, bien sûr, est ce qui se passe en théorie. Cela signifie que lorsque le dollar flottant monte, il nous est un peu plus difficile de vendre nos produits aux autres pays....

CHÔMAGE ET INFLATION

Question: Monsieur Trudeau, nous connaissons tous la lutte héroïque que vous avez menée contre l'inflation, et dans laquelle vous avez délibérément usé du chômage comme d'une arme de combat. Mais, de la manière dont les choses ont tourné, vous n'avez pas vaincu l'inflation et nous nous trouvons maintenant face à face avec les deux problèmes, le chômage et l'inflation. Avez-vous d'autres bonnes idées pour nous expliquer ce fait?

Réponse: Très bien, mais avant de vous parler de mes autres bonnes idées, je me vois dans l'obligation de redresser un tant soit peu les deux erreurs que vous commettez là. Avons-nous entrepris de créer délibérément du chômage? Non, ce n'est pas exact. Avons-nous perdu la bataille de l'inflation? Non, ce n'est pas un fait non plus. Permettez-moi de commencer par la plus facile de ces deux allégations. D'un niveau d'environ 4 à 5 pour cent nous avons ramené le taux d'inflation à environ 1 à 2 pour cent. Personne n'a jamais affirmé que nous ramènerions l'inflation à zéro. Ce qui compte surtout, c'est que nous avons mieux réussi dans notre lutte contre l'inflation que tout autre pays industriel du monde et, soit dit en passant, c'est la réponse à la question précédente. C'est parce que nous avons mieux réussi, dans notre lutte contre l'inflation, que tout autre pays du monde, que le dollar canadien est si fort, que notre économie attire les devises et les investissements d'autres parties du monde. Cette partie de l'idée était donc bonne, en ce sens que les ménagères et les hommes d'affaires qui désirent emprunter, et les gens qui veulent bâtir des maisons n'ont plus à se faire prêter de l'argent à 12 ou 14 pour cent, mais peuvent l'obtenir à 8 ou 10 pour cent ou à 6 ou 8 pour cent selon le genre de risques en jeu. Les bons du Trésor de l'État sont tombés à un taux d'intérêt qui dépasse légèrement 3 pour cent. Nous avons donc mieux fait que tout autre pays industriel du monde. L'homme d'affaires qui veut placer des fonds peut maintenant emprunter

EXPOSITION ITINÉRANTE POUR LA CONSERVATION

Chaque année, dans le cadre de son programme d'information sur la nécessité de la conservation, le ministre ontarien des Terres et Forêts présente une collection d'animaux de la faune canadienne à environ 70 foires et expositions à travers la province.

Les quelque trois millions de personnes qui visitent annuellement l'exposition sont généralement fascinées par les mammifères, les oiseaux et les poissons en montre. Comme les citadins en général (et plusieurs campagnards aussi) ne voient que rarement ou même jamais un loup, un coyote, un ours noir ou un faon moucheté dans son milieu naturel, les animaux dans leur enclos de verre attirent beaucoup les visiteurs qui peuvent, ainsi protégés, voir un loup ou un renard en train de dîner. Des panneaux bien en évidence fournissent la description des habitudes et de l'habitat des divers animaux.

M. Jim Scott, agent des relations publiques et conservateur permanent, voyage avec les animaux. La plupart de ceux-ci ont grandi en captivité après avoir été recueillis, orphelins ou blessés sans grande chance de survie, puis confiés aux soins de M. Scott.

Les animaux sont généralement gardés dans un parc réservé à la faune à Minesing, près de Barrie,



Ministère des Terres et Forêts de l'Ontario.

M. Jim Scott, agent des relations publiques et conservateur permanent accorde des soins particuliers à un ourson abandonné.

où ils reçoivent des soins compétents. Les cages sont propres et confortables, le régime est sain et la compagnie (humaine) bonne.

Cinq employés du ministère des Terres et Forêts affectés à la section de l'information sur la conservation dessinent et bâtissent les enclos et les panneaux d'exposition qui font ressortir les activités du ministère et les projets de la section. Toutes les expositions sont dotées d'agents des 21 districts forestiers du ministère.

IL FAUT RÉDUIRE LES PRIX DES LIVRES ÉTRANGERS

Le Conseil économique du Canada a recommandé récemment, dans un rapport au Gouvernement fédéral, une série de mesures en vue de réduire les prix des livres étrangers vendus au Canada, en abolissant certaines des restrictions à l'importation que renferme la Loi sur le droit d'auteur.

D'après le Conseil, un relevé a indiqué que les prix d'un échantillon de livres britanniques achetés directement de libraires britanniques, et expédiés par la poste au Canada, coûtaient en moyenne 30 p. 100 moins cher au détail que les mêmes livres achetés d'un libraire canadien. Même si, en raison de la dispersion du marché, les frais de distribution sont plus élevés au Canada, cet écart est considéré comme exagéré.

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

Cette situation est attribuable en partie, selon le Conseil, à certains articles de la Loi sur le droit d'auteur qui peuvent servir à protéger, contre la concurrence, les éditeurs qui distribuent des livres étrangers au Canada, en interdisant aux autres d'importer en quantité les mêmes ouvrages protégés par le droit d'auteur. En acquérant les droits d'auteur au Canada des ouvrages d'auteurs étrangers, le plus souvent en faisant fonction d'agents de sociétés mères à l'étranger ou de maisons d'édition étrangères, les éditeurs canadiens sont ainsi en mesure de fixer les prix et de distribuer les livres sans être menacés d'une concurrence importante.

Dans le passé, on a tenté de justifier ces pratiques en disant que les bénéfices de ces agences sont nécessaires comme moyen de subventionner la littérature canadienne. De l'avis du Conseil, l'encouragement de l'identité culturelle canadienne et le maintien d'une industrie indigène d'une certaine taille sont d'importants objectifs nationaux, mais le maintien des prix des livres étrangers à un niveau aussi élevé n'est pas le moyen d'atteindre le but visé, et est encore plus préjudiciable du point de vue culturel que du point de vue économique.

Le Conseil ajoute: "Nous ne voyons pas comment la perception par des particuliers d'un aussi fort impôt sur les livres peut contribuer à l'éducation de la jeunesse et au développement d'une culture et d'une civilisation canadiennes, alors que celles-ci

dépendent, dans une si large mesure, d'étroites relations avec les pays les plus apparentés."

UN CHANGEMENT S'IMPOSE

"Il est temps, de dire le Conseil, que la politique publique s'efforce de réduire les prix des livres étrangers au Canada. Il y a sûrement d'autres moyens plus efficaces d'aider la littérature canadienne. Ainsi, le Gouvernement fédéral pourrait aider l'industrie de l'édition à étudier les possibilités de mettre sur pied un réseau ou service autonome pour la distribution de photocopies autorisées et autres imprimés produits en petite quantité. Cela permettrait d'empêcher les violations du droit d'auteur au moyen de la photocopie et d'assurer des marchés plus étendus aux auteurs et aux éditeurs."

A propos de certaines questions qui se sont posées récemment au sujet de l'industrie canadienne de l'édition, le Conseil déclare que même s'il a étudié avec soin les aspects économiques du droit d'auteur, il reconnaît nettement que les Canadiens aspirent à une identité culturelle forte et distinctive. A son avis, les Canadiens sont disposés à en payer le prix, mais ils tiennent à obtenir non seulement des oeuvres canadiennes, mais aussi des oeuvres de qualité.

"Pour prendre un exemple concret, le chargé du choix des volumes qui imposerait à des étudiants canadiens des manuels de troisième ordre, tout simplement parce qu'ils sont écrits et produits au Canada, devrait faire un bon examen de conscience et considérer la longue suite de répercussions de la qualité de l'enseignement.... L'esprit de clocher qui se contente d'une culture inférieure n'aide pas, bien au contraire, la cause d'un véritable nationalisme canadien, riche et durable."

DU BÉTAIL POUR LE BRÉSIL

Un groupe de gros éleveurs brésiliens de bétail a acheté, au cours d'un récent voyage de deux semaines au Canada, deux chargements d'avion - soit 80 têtes - de vaches laitières frisonnes Holstein, pour le prix de \$200,000. A titre d'invités du ministère de l'Industrie et du Commerce, les membres de la mission d'achat de vaches laitières ont visité des fermes dans le sud-ouest de l'Ontario et se sont rendus à la foire royale d'hiver à Toronto, où ils ont acheté pour \$25,000 de bétail sur pied. Le bétail devait être expédié de Toronto par avions à réaction DC8.

La mission, composée de cinq membres, est venue au Canada pour se renseigner à la source sur les possibilités qu'avait le Canada de fournir de la semence congelée, de même que du bétail de pure race. Les Brésiliens espèrent, en croisant les frisonnes Holstein avec la race Zébu de leur pays, produire un troupeau qui alliera les qualités laitières du bétail canadien à la résistance du Zébu aux conditions climatiques tropicales.

UN APPEL AUX JEUNES POUR ASSURER LA PROPRETÉ DES PARCS

Le Service des parcs nationaux du Canada, (une Direction du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien) et le Conseil d'embellissement du Canada se tournent vers les jeunes pour obtenir des suggestions visant à assurer la propreté des parcs nationaux.

A cet effet, ces deux organismes parrainent conjointement deux concours destinés aux écoliers de 10 à 12 ans et de 13 à 14 ans. Au total, \$2,750 en prix seront attribués aux 182 lauréats.

Ces concours entrent dans le cadre d'une vaste campagne de propreté qui doit être amorcée la saison prochaine. L'enlèvement des ordures dans les parcs nationaux devient un problème de plus en plus grave et de plus en plus coûteux. L'an dernier, la cueillette des débris abandonnés par les visiteurs, dans les 19 parcs nationaux ouverts au public, a coûté trois millions de dollars. Or, le personnel de ces parcs estime que ces fonds publics pourraient plutôt servir à améliorer les installations existantes ou à améliorer les cinq parcs qui viennent d'être créés.

Afin de pouvoir prétendre aux prix suivants: deux de \$100, dix de \$25, vingt-cinq de \$10 et cinquante de \$1, les concurrents de 10 à 12 ans doivent encercler correctement toutes les "interdictions" figurant sur un dessin qui représente des activités touristiques dans un parc, et justifier leur choix par écrit.

Deux prix de \$200, quatre de \$100, dix de \$50, vingt-cinq de \$10 et cinquante de \$5 seront, d'autre part, remis aux meilleurs auteurs d'une composition, limitée à 500 mots, sur le sujet suivant: "Certains profitent des parcs nationaux mais beaucoup en détruisent la beauté." Comment alors les Canadiens peuvent-ils faire le meilleur usage de leurs parcs nationaux?

SUBVENTION À L'OACI

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et le secrétaire général de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), M. Assad Kotaite, ont signé récemment un échange de notes qui rend effectives les clauses d'un accord aux termes duquel le Gouvernement canadien accordera une subvention annuelle de 1.1 million de dollars à l'Organisation, afin de l'aider à faire face aux frais du nouveau siège de son administration centrale à Montréal. L'OACI prévoit de conclure prochainement avec la compagnie *International Aviation Square Incorporated* de Montréal un accord ayant pour objet la location de locaux dans un immeuble qui doit être construit rue Sherbrooke à Montréal.

L'Organisation de l'Aviation civile internationale, organisme spécialisé des Nations Unies, a fixé son siège à Montréal dès 1947, année où elle a été créée.

UNE IDÉE DE "COMMUNIVERSITÉ" EN ALBERTA

Le Comité post-secondaire de la Commission Worth de l'Alberta a proposé deux nouveaux genres d'institutions d'éducation. Elle recommande de créer une "communiversité ouverte" et une "techniversité".

La "communiversité", que le Comité désirerait voir créer pour 1980, dispenserait des programmes d'enseignement à de larges groupes d'étudiants à temps partiel - c'est-à-dire à des gens qui veulent travailler tout en acquérant une formation universitaire officielle. Elle desservirait toute la province et devrait donc déployer des efforts d'imagination pour faire appel à la radio, à la télévision, à des cours par correspondance et à des programmes intensifs, individuels ou en groupe, pendant les fins de semaine (ou pendant des périodes s'étendant sur une semaine).

La "techniversité", propose le Comité, offrirait des programmes d'études technologiques supérieures de quatre ans, principalement dans le domaine des sciences physiques et des mathématiques.

SEMAINE DES CADETS DE L'AIR

La semaine du 18 au 24 avril, marquant le trentième anniversaire de la Ligue des cadets de l'Air du Canada, a été désignée comme Semaine nationale des cadets de l'Air et, à travers le Canada, 375 escadrilles de cadets de l'Air ont assisté à des services religieux, accueilli une foule d'invités et participé à des banquets pour "pères et fils".

Le but principal de la Semaine des cadets de l'Air est de renseigner le public sur le travail de la Ligue, qui fournit une formation en matière d'aviation et de citoyenneté à plus de 30,000 cadets à travers le Canada. Dans certaines agglomérations, des comités parrainant la Ligue ont aussi sollicité des fonds pendant la semaine spéciale.

Depuis que l'association a été fondée, en 1941, plus de 300,000 jeunes Canadiens ont reçu une formation de cadet de l'Air; 155,000 sont passés par des camps d'été; environ 7,800 ont appris à voler; 1,422 cadets d'élite ont fait des voyages d'échange et de bonne volonté à l'étranger; et environ 4,320 ont suivi des cours de formation au leadership. La Ligue vise à former de meilleurs citoyens canadiens en encourageant les jeunes gens à consacrer leurs heures de loisir à des activités qui seront plus tard à leur avantage et à celui de leurs collectivités.

TIMBRES DE LA RADIO ET DU RECENSEMENT

Le ministère des Postes émettra le 1er juin un timbre de 15 cents intitulé *Le monde aux écoutes*, qui marquera l'inauguration par Radio-Canada international de nouveaux émetteurs à grande puissance,

ainsi qu'un timbre de six cents intitulé *Cent ans de progrès mesuré*, qui marquera le 100e anniversaire du Recensement national du Canada.

Le dessin du timbre de Radio-Canada est l'oeuvre de M. Burton Kramer, de Toronto (Ontario). Le timbre mesure 40mm sur 24mm et sera tiré à 10 millions d'exemplaires. M. Hans Kleefeld, aussi de Toronto, a fait le dessin du timbre du Recensement (30mm sur 24mm) qui sera tiré à 25 millions d'exem-



plaires. Les deux timbres seront imprimés en trois couleurs par la *Canadian Bank Note Company*, d'Ottawa.

Radio-Canada international, service d'émission à ondes courtes de la Société Radio-Canada, a été inauguré le 25 février 1945 afin de diffuser des nouvelles et aussi des émissions de variétés à l'intention des Forces armées canadiennes stationnées outre-mer, et de faire connaître le Canada à l'étranger. Il sert aussi à favoriser le commerce et l'échange d'émissions avec les autres pays. Sur la scène canadienne, les émetteurs situés près de Sackville, au Nouveau-Brunswick, assurent la diffusion d'émissions quotidiennes vers les régions éloignées du Nord canadien.

Le Recensement national, qui est dirigé par le Bureau fédéral de la statistique, a lieu au Canada tous les dix ans. Le but initial du recensement, qui



était de fournir des renseignements visant à déterminer la représentation électorale, revêt encore aujourd'hui une importance primordiale. Le Recensement de 1971 coûtera environ 35 millions de dollars et il exigera le recrutement de quelque de 48,000 travailleurs temporaires. Il constituera sans doute la tâche la plus gigantesque du genre qu'aura entreprise le Canada en temps de paix.

BOURSES EN SCIENCES DU CNRC

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a accordé récemment 47 nouvelles "bourses en sciences 1967" pour 1971-72.

Ces bourses soulignent le cinquantième anniversaire du programme de bourses du Conseil et le centième de la Confédération canadienne. Elles sont accordées aux étudiants canadiens les plus brillants afin de leur permettre d'obtenir un doctorat en sciences ou en génie.

Les boursiers reçoivent annuellement \$5,300 pour une période de 3 ans. Les frais de scolarité et de déplacement des boursiers sont acquittés par le Conseil et l'université où étudie le récipiendaire reçoit une subvention annuelle de \$1,500. Les boursiers peuvent recevoir au besoin un renouvellement de cette bourse pour une quatrième année d'études.

BOURSES DE L'OTAN

Le Conseil national de recherches du Canada a aussi accordé 11 bourses post-doctorat de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour 1971-72, à même les fonds fournis par le Comité des sciences de l'OTAN.

Ces bourses ont pour but d'encourager les échanges d'étudiants diplômés en sciences entre les pays membres de l'OTAN et de refléter la participation du Canada dans le programme des bourses de l'OTAN.

Ces bourses sont d'une valeur annuelle de \$6,400 ou \$7,600 selon le statut civil du boursier. Deux de ces bourses seront détenues au Royaume-Uni, deux en France, deux en Allemagne et une dans chacun des pays suivants: les États-Unis, le Danemark, la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas.

BUDGET DE LA Société POLYMER LITÉE

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. James Richardson, a déposé récemment à la Chambre des communes le budget d'équipement de la Société Polymer Limitée pour l'année 1971. Le budget a été fixé à 50 millions de dollars. Selon monsieur Richardson, le nouveau budget dépasse de loin les dépenses effectuées par cette Société de la Couronne l'an dernier, qui se sont élevées à 33 millions de dollars. Le programme actuel prévoit des dépenses visant à couvrir les engagements pris avant le 31 décembre 1970 et permettra de continuer à mettre l'accent sur les projets d'expansion et de diversification de la Société qui ont été annoncés au début de l'an dernier.

A Sarnia, la Société a prévu plus de 10 millions de dollars pour la lutte contre la pollution, la modernisation des mesures de sécurité et certains programmes d'expansion. En 1967, le programme de cette Société pour la lutte contre la pollution de l'environnement a connu une étape décisive. Cette année-

là, la lutte contre la pollution fut considérée comme étant le secteur où la Société devait de toute urgence prendre des mesures. Le plus important projet de lutte contre la pollution qui ait dernièrement vu le jour fut celui visant à convertir, en gaz naturel canadien, la source de combustibles de la centrale d'énergie et de vapeur, alimentée par le charbon fourni par les États-Unis. Cette conversion, qui a nécessité des frais d'infrastructure de 1.4 million de dollars, a eu pour résultat l'élimination virtuelle d'anhydride sulfureux, d'acide sulfurique anhydre, d'escarbilles et d'autres agents polluants que dégageaient les cheminées de l'usine

LA POLLUTION DE L'EAU

Le centre d'intérêt de ce programme permanent s'est maintenant déplacé vers la pollution de l'eau. Selon M. Richardson, le budget d'équipement de cette année prévoit des installations en vue de réduire encore le teneur en huile des eaux évacuées par l'usine, un réseau d'évacuation des eaux-vannes qui sera relié aux canalisations d'égouts de la Ville et d'autres modes d'évacuation du caoutchouc et de l'hydrocarbure. La Société Polymer Limitée participe, en outre, aux efforts déployés à l'échelon local par les compagnies *Imperial Oil*, *Shell Oil* et *Sun Oil* en vue de constituer un fonds de réserve pour faire face aux problèmes urgents rattachés à la pollution de l'eau.

DIFFUSION DU LIVRE QUÉBÉCOIS AUX É.-U.

Le Conseil supérieur du livre (C.S.L.) a annoncé récemment, la création d'un troisième Centre de diffusion du livre canadien-français et du manuel scolaire québécois, sur le marché américain.

La création de ce troisième centre a été réalisée à la suite d'ententes professionnelles et commerciales intervenues entre C.S.L. et l'*International Scholarly Book Services Inc.*, de l'Illinois. Cette importante maison de diffusion américaine représente une vingtaine d'éditeurs canadiens-français et possède en exclusivité, depuis janvier dernier, quelque 400 ouvrages québécois. Les étudiants participants sont tous membres de l'Association des éditeurs canadiens et de la Société des éditeurs de manuel scolaires du Québec.

Au cours des semaines qui ont suivi la création du troisième centre, tous les éditeurs membres des sociétés affiliées au C.S.L. ont été invités à participer au succès de cette initiative qui contribuera à faire connaître les auteurs québécois aux États-Unis.

Également dans le but de mousser la vente du livre québécois aux États-Unis, plusieurs de ces volumes sont en montre depuis déjà plusieurs mois dans des vitrines du Rockefeller Centre de New-York. De plus, en novembre dernier, 118 titres provenant de

16 éditeurs québécois ont été exposés lors du Congrès américain des sciences sociales.

Pour la quatrième année consécutive, le C.S.L. en collaboration avec la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures du Canada participera à l'exposition internationale, lors du Congrès des bibliothécaires américains, à Dallas.

Les participants auront un stand collectif qui sera sous les auspices du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Le nouveau Centre de diffusion du livre recevra également l'appui du Gouvernement de la province de Québec, dans le cadre d'un programme de promotion présentement à l'étude.

ATTRIBUTION DES PRIX MOLSON

Le Conseil des Arts du Canada a décerné récemment les Prix Molson à trois personnalités canadiennes: Northrop Frye, critique, écrivain et professeur de lettres à l'Université de Toronto; Duncan Macpherson, caricaturiste à l'emploi du *Star* de Toronto; et Yves Thériault, écrivain. Ces prix, d'une valeur de \$15,000 chacun, ont pour objet de récompenser et d'encourager les contributions exceptionnelles à la vie des arts, des humanités et des sciences sociales ainsi qu'à l'unité nationale.

Au sujet de Northrop Frye, le président du Conseil des Arts, M. John G. Prentice, a rappelé le rôle éminent qu'il a joué dans l'expression de l'identité culturelle du Canada. M. Duncan MacPherson a reçu son prix des mains du directeur du Conseil des Arts, M. Peter Dwyer, qui a vanté son style et "sa parfaite maîtrise de l'art de la caricature politique". M. Guy Rocher, vice-président du Conseil des Arts, en présentant le prix décerné à Yves Thériault, a évoqué sa remarquable fécondité, l'ampleur de son univers romanesque et son "impressionnante galerie de personnages".

Les Prix Molson décernés depuis 1963, une des plus hautes distinctions au Canada dans le domaine de la culture. Leur financement est assuré par un fonds de \$800,000 mis à la disposition du Conseil des Arts du Canada par la Fondation Molson. L'an dernier, ils furent décernés à MM. Jean-Paul Audet, théologien et spécialiste des études anciennes, Morley Callaghan, écrivain, et Arnold Spohr, directeur du *Royal Winnipeg Ballet*.

LA CTC ET LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le Congrès du travail du Canada est sur le point de lancer un nouveau programme, portant sur l'éducation des travailleurs dans les pays en voie de développement.

M. Donald MacDonald, président du CTC, a précisé que le projet, intitulé "Programme d'épanouissement des ressources humaines", comporte plusieurs programmes majeurs, dont deux en Afrique francophone, un en Amérique latine et un dans les Antilles ainsi que plusieurs cours plus restreints dans les mêmes régions.

Pour l'année courante, les colloques porteront surtout sur l'organisation, le développement et l'exploitation des coopératives. Les sujets des cours à venir seront choisis d'après les désirs exprimés par les centrales syndicales des pays concernés.

M. MacDonald s'est dit particulièrement heureux du choix du programme courant. "Les coopératives, a-t-il précisé, sont le moyen idéal pour favoriser le développement sur les plans individuel et social. Elles constituent probablement la meilleure façon d'aider les gens à s'aider eux-mêmes."

Le programme, évalué à \$215,000 pour l'année en cours, est financé par le fonds d'activité internationale du CTC, formé des contributions bénévoles versées régulièrement par une proportion importante des 1.7 million d'adhérents de syndicats affiliés à la centrale; les fonds sont complétés par une subvention de l'Agence canadienne de développement international. L'argent servira à fournir tout ce qui est nécessaire pour mener à bien le programme, y compris le logement, les frais de scolarité et les livres des étudiants.

PREMIÈRE MONDIALE DE LA PANTOMIME

C'est depuis le 29 avril dernier que le Centre Studio présente en première mondiale, au Studio du Centre national des Arts, d'Ottawa, *The Lamplighter* (L'Allumeur de réverbères), d'Alex Nagy, dans une réalisation du *Canadian Mime Theatre*. Adrian Pecknold, directeur artistique de la troupe, assumera la régie de ce mimodrame, qui restera à l'affiche jusqu'au 15 mai. Les décors ont été conçus par M. Nagy.

Le mime est un langage en soi; c'est aussi l'un des arts de la scène les plus exigeants, ce qui n'en donne que plus de valeur à l'accueil chaleureux fait à la première troupe professionnelle canadienne depuis sa création à Niagara-on-the-Lake (Ontario), en 1969.

Qu'en pense la presse? Dans le *Vancouver Sun*, Christopher Dafoe écrit: "Il nous a été donné de voir une oeuvre d'une très haute tenue"; le *Calgary Herald* publie cette appréciation de Gordon Legge: "Après un tel spectacle, on a le sentiment que chacun devrait avoir la chance d'y assister." Gretchen Pierce, du *Mail Star* d'Halifax, estime pour sa part que "les acteurs vont sans cesse au-delà de leur dessein de distraire."

M. Pecknold et les autres membres de la troupe, Harro Maskow, George Stanislav et Margaret Lamarre,

présenteront aussi dans les écoles de la région d'Ottawa leur programme *Visual Delights* (suite de petits tableaux mimés). Ce programme est organisé sous les auspices du Service de la jeunesse du Département de la programmation du Centre national des Arts.

QUESTIONS MILITAIRES ET ÉCONOMIQUES - RÉPONSES DE M. TRUDEAU

(Suite de la page 2)

de l'argent à un taux d'intérêt plus bas, et peut donc établir des industries qui vont à leur tour créer des emplois; les ouvriers qui veulent acheter une maison peuvent désormais emprunter à des taux raisonnables et non à des taux prohibitifs. En un sens donc, la lutte contre l'inflation a remporté du succès. Vous avez cependant raison sur un point. A la suite de cette lutte contre l'inflation, l'économie a subi un ralentissement, et le nombre des chômeurs a augmenté. Comment cela s'est-il produit et pourquoi? Lorsque l'inflation s'abat sur nous, comme ce fut le cas il y a deux ans, les prix des marchandises augmentent si vite que la ménagère doit dépenser de plus en plus d'argent pour faire ses achats habituels au supermarché ou au magasin du coin; afin de recevoir plus d'argent, son mari doit gagner davantage et, qu'il soit membre d'une profession libérale, marchand, ouvrier ou membre d'un syndicat, il doit obtenir de plus en plus d'argent de son patron ou du client afin d'en donner plus à sa femme qui, à son tour, doit pouvoir dépenser davantage, et ainsi de suite. C'est là l'inflation. Quand les prix et les coûts montent très vite, et que le taux d'intérêt grimpe lui aussi rapidement, la valeur du dollar canadien, la valeur de notre économie est lentement détruite, car avec cette escalade foudroyante des prix et de toutes choses, notre rendement est voué à un certain échec: nos marchandises, notre blé, nos vêtements, nos produits forestiers etc. se vendent à des prix trop élevés sur les marchés mondiaux, les gens cessent de les acheter parce qu'ils peuvent obtenir leur blé, leur pâte de bois et leur papier, ou leurs réfrigérateurs à meilleur compte dans un autre pays; nos industries perdent leurs commandes et doivent fermer leurs portes, nos travailleurs perdent leurs emplois et c'est la crise du chômage... L'inflation doit donc être combattue; si elle n'est pas jugulée, tout le monde court le risque de perdre son travail. En menant la lutte contre l'inflation, vous réprimez cette spirale effrayante des prix et des coûts....

APPEL À LA MODÉRATION

Pour ce faire, vous avez le choix entre plusieurs solutions. Vous pouvez dire aux gens qui réalisent des bénéfices et aux gens qui gagnent de gros salaires de les garder à un niveau plus raisonnable, autrement dit de pratiquer la modération, par exemple: "ne recherchez pas de si gros bénéfices cette année et ne demandez pas des loyers aussi élevés de vos locataires, n'exigez pas des prix aussi forts de vos clients, n'attendez pas des salaires aussi élevés de vos patrons, ne demandez pas des salaires aussi lourds dans votre convention collective". Vous pouvez le faire volontairement et c'est précisément la manière dont le Gouvernement a essayé d'intervenir, en invitant le pays à freiner la course à l'inflation qui entraînait la nation vers la misère. La modération peut être imposée de deux façons: les gens peuvent la pratiquer volontairement ou le Gouvernement peut s'approprier les leviers de commande à cet égard en imposant des restrictions comme pendant la guerre et en disant: "Vous travaillerez pour tel ou tel salaire, vous réaliserez seulement tels ou tels bénéfices et vous paierez le reste en impôts, etc. C'est là une économie dirigée; comme ce fut le cas pendant la guerre avec les coupons de rationnement et tout le reste. Nous ne pouvions recourir à ce genre de chose en temps de paix, les gens ne voulant pas de rationnement gouvernemental. Or les gens n'ont même pas voulu accepter des restrictions volontaires. Le Gouvernement ne pouvait donc que dire: "Eh bien, si vous ne voulez pas remédier à la surchauffe de l'économie et pratiquer la modération, le Gouvernement s'en chargera. Pour effectuer ce refroidissement, nous devons prélever davantage d'impôts, retirer de l'économie plus que ce que vous y reversez par la consommation; autrement dit, nous devons vous prendre de l'argent par des impôts, le garder dans les coffres de l'État et ne l'utiliser que pour des choses bien déterminées, comme les prêts pour le logement ou la mise en valeur des régions sous-développées. Voilà ce que signifie notre intervention. Si le consommateur, le salarié, l'homme d'affaires et l'homme qui réalise des bénéfices ne veulent pas pratiquer la modération, le Gouvernement est obligé d'intervenir et c'est ce que nous avons fait. Et c'est ainsi que nous avons réussi dans notre combat contre l'inflation. Parce que nous avons dû modérer la machine de l'économie, nous avons été contraints de procéder d'une manière extrêmement générale, comme je l'ai dit, en retirant de l'argent de l'économie et en provoquant son ralentissement. Le ralentissement s'accompagne forcément du chômage. Toute la réponse est là....